

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article891>



Jour de rentrée

- ARCHIVES - 2018-2019 -



Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2018

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Votre enfant rapporte de l'école différents documents : un calendrier de l'année scolaire, une fiche de renseignements, des demandes d'autorisation et une fiche d'urgence. Merci de renseigner avec soin ces derniers et de les retourner rapidement.

L'organisation de la semaine a donc été modifiée : il y a classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi, chaque jour de 8.30 à 12.00 et de 14.00 à 16.30. Merci de respecter les horaires d'entrée car en cas de retard, cela oblige à laisser sa classe en autonomie pour aller ouvrir le portail. Je me permets donc d'insister sur le fait d'être à l'heure (les portes de l'école ouvrent dès 8.20).

Il est important aussi de fournir dans les meilleurs délais une attestation d'assurance qui, je vous le rappelle, est nécessaire pour les activités dites facultatives (sorties, classes de découvertes...).

Comme il est mentionné dans le règlement intérieur qui sera soumis au premier conseil d'école, vous pouvez régler dès maintenant l'adhésion à la coopérative dont le montant de 15 Euros reste inchangé (numéraire ou chèque à l'ordre de « OCCE 41 ELE la Cormegeaie »). Dans le cas d'une fratrie, il est demandé une participation de 10 Euros par enfant et non 15.

Bonne rentrée à toutes et tous.